LA REQUALIFICATION DU CANAL SAINT-DENIS

NOTE n°130
JUIN 2018

UNE ACTION MAJEURE EN HÉRITAGE DES JO PARIS 2024

© Apur

6,6 km
du parc de la Villette
à la confluence
Seine / canal Saint-Denis

Cette note présente les principales actions pour améliorer les accès, développer les usages et l'attractivité du canal Saint-Denis. Les plans programme prévoient une mise en œuvre de la requalification du canal en trois temps : 2020, 2024 et au-delà.

Dans le cadre de l'accueil des JOP 2024, les collectivités ont souhaité un **héritage fort favorisant notamment les liens entre Paris et la Seine-Saint-Denis**.
Une des mesures phare de la convention signée entre Paris, Plaine Commune, Est-Ensemble, Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol et le Département de la Seine-Saint-Denis en juin 2016[1] concerne la transformation du canal Saint-Denis, **lien physique emblématique entre Paris et la Seine-Saint-Denis**. La question de son réaménagement avec l'objectif de le rendre plus visible, plus intégré et plus opérationnel au sein des territoires qu'il traverse est essentielle dans le cadre des Jeux de 2024 et permettra de matérialiser le lien qui unit Paris et la Seine-Saint-Denis.
Dans ce contexte, l'Apur a établi, dans un cadre partenarial, un **plan programme** avec Paris, Plaine Commune et le Département de la Seine-Saint-Denis afin d'accélérer la transformation engagée autour du canal Saint-Denis. Ce travail a permis de co-élaborer les éléments d'un cadre commun pour les projets à venir, fixant des objectifs d'accessibilités, d'usages et d'innovations, traduits par des actions en 3 temps : 2020 / 2024 / 2030.

1 – « les jeux olympiques et paralympiques – accélérateurs du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis »

Une construction progressive par plans programme

2017

© M. Garnier - OTI Plaine Commune Grand Paris

1 | La Dewolf

© M. Garnier - OTI Plaine Commune Grand Paris

Brokovich - atelier participatif le long du parcours

© M. Garnier - OTI Plaine Commune Grand Paris

4 | Dizzy et Fimo

métro ligne 12

Les écuries de la Briche
Jury de l'appel à projet
Réinventer la Seine
et les Canaux

2 | Les soeurs Chevalme

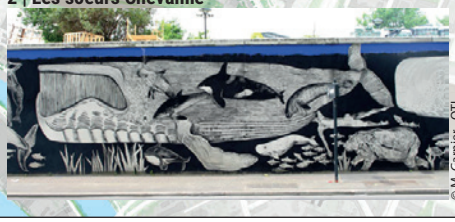
© M. Garnier - OTI Plaine Commune Grand Paris

3 | Zdey

© M. Garnier - OTI Plaine Commune Grand Paris

Le Barboteur

2020

1 | Manufacture de l'Ourcq

© Lemercou Architecture

5 | La Brasserie Barge

Tunnelier L16/17
Extraction déchets

© MIR, Campus Condorcet, 2015

4 | Campus Condorcet

© Gautier Conquet

3 | ZAC Canal Porte d'Aubervilliers

CHEMINEMENT PIÉTON LE LONG DU CANAL SAINT-DENIS

Continuité piétonne sur les berges

- berge aménagée
- discontinuités de promenade

Aménagement des circulations douces sur la RD24

- RD24 accessible à pied
- discontinuités à pied
- x obstacle : écluse, port...
- street art

Opération d'aménagement

- bâti projeté à horizon 2020
- espace public créé

Actions récentes 2017

- Jury de l'appel à projet « Réinventer la Seine et les Canaux » sur le site des Écuries de la Briche à Saint Denis et de la Halle du Rouvray à Paris ;
- 6 nouvelles œuvres pour la Street art avenue ;
- Des balades guidées, des croisières et des parcours le long de la Street art avenue organisés par l'office de tourisme de Plaine Commune ;
- Des running visites ;
- Des navettes fluviales ;
- Des initiations à la pêche et au Street fishing organisées par l'association Naturlish ;
- Une baignade estivale dans le bassin de la Villette (Paris 19e).

Actions déjà programmées pour 2020

- Continuité de **la Véloroute Paris Londres** en rive droite ;
- Fin des travaux Éole au port de l'Allier ;
- **Réalisation du Campus Condorcet** ;
- Fin des aménagements le long du canal de la **ZAC Canal Port d'Aubervilliers** ;
- Occupation par une association de la maison éclusière dans le 1er bief (rive gauche au niveau du Millénaire).
- Requalification et rénovation des abords du pont de Stains (fin des travaux de la ligne 12 du métro).

Pistes d'action à l'horizon 2020

- **Continuité piétonne en rive droite** ;
- Éclairage le long de la rive droite ;
- Valorisation des dessous d'infrastructures par des installations lumineuses par exemple.
- Développement d'une politique d'urbanisme transitoire sous les piles de ponts et sur les espaces délaissés aux abords du canal, par exemple en empruntant le dispositif mis en place sur les friches Miko et MBK du canal de l'Ourcq ;
- **Réhabilitation du pont du Croult**
- Réaliser un inventaire de la Biodiversité ;
- Démarche pour associer plus largement les propriétaires des parcelles bordant le canal, et notamment les acteurs économiques à la valorisation du canal.

Actions déjà programmées pour 2024

- Village olympique et paralympique « Pleyel — Bords de Seine » ;
- Rénovation du Stade de France ;
- Construction du centre aquatique ;
- Live Site au parc de la Villette ;
- Gare Saint-Denis Pleyel : ligne 14/16/17 et aménagement urbain aux abords ;
- Hôtel de la Tour Pleyel ;
- Prolongement du tramway T8 ;
- Projet de restructuration de la Porte de Paris (incluant les abords du bassin de la Maltournée) ;
- Aménagement urbain de la Porte de la Villette.

Pistes d'action à l'horizon 2024

- Mise en place des navettes fluviales pendant l'été 2024 entre le « live site » du parc de la Villette et le Stade de France.
- Éclairage ponctuel en rive gauche (boucle de Cornillon, Bassin de la Maltournée...) ;
- Parachèvement des **continuités douces en rive gauche** ;
- **Passerelle Pierre Larousse** en phase 1 ;

- **Passerelle piétonne et PMR** au niveau du pont tournant ;
- **Requalification du parvis de la Gare Saint-Denis-Île-Saint-Denis** ;
- Poursuite du **développement de la Street art Avenue** pour l'Olympiade culturelle ;
- Poursuite de la valorisation des infrastructures et des délaissés aux abords du canal ;
- Renforcement des plantations d'alignements et de la biodiversité le long du parcours (berges et RD24) ;
- Développement d'une centralité autour du bassin de la Maltournée/Porte de Paris en lien avec le precinct Stade de France/Centre aquatique et le projet urbain de la Plaine Saulnier ;
- Étude d'une **baignade estivale**, par exemple dans la darse du Millénaire ;
- **Événement nautique** et festif dans le bassin de la Maltournée ;
- Accostage de bateaux d'animation culturelle et de loisirs sur les ports ICAL existants ou à créer (Courbe du Cornillon par exemple) ;
- Utilisation du port Croizat et du port Christofle pour les chantiers des JO ;
- Requalification des façades des bâtiments donnant sur le canal et mieux traiter les clôtures et les espaces libres…

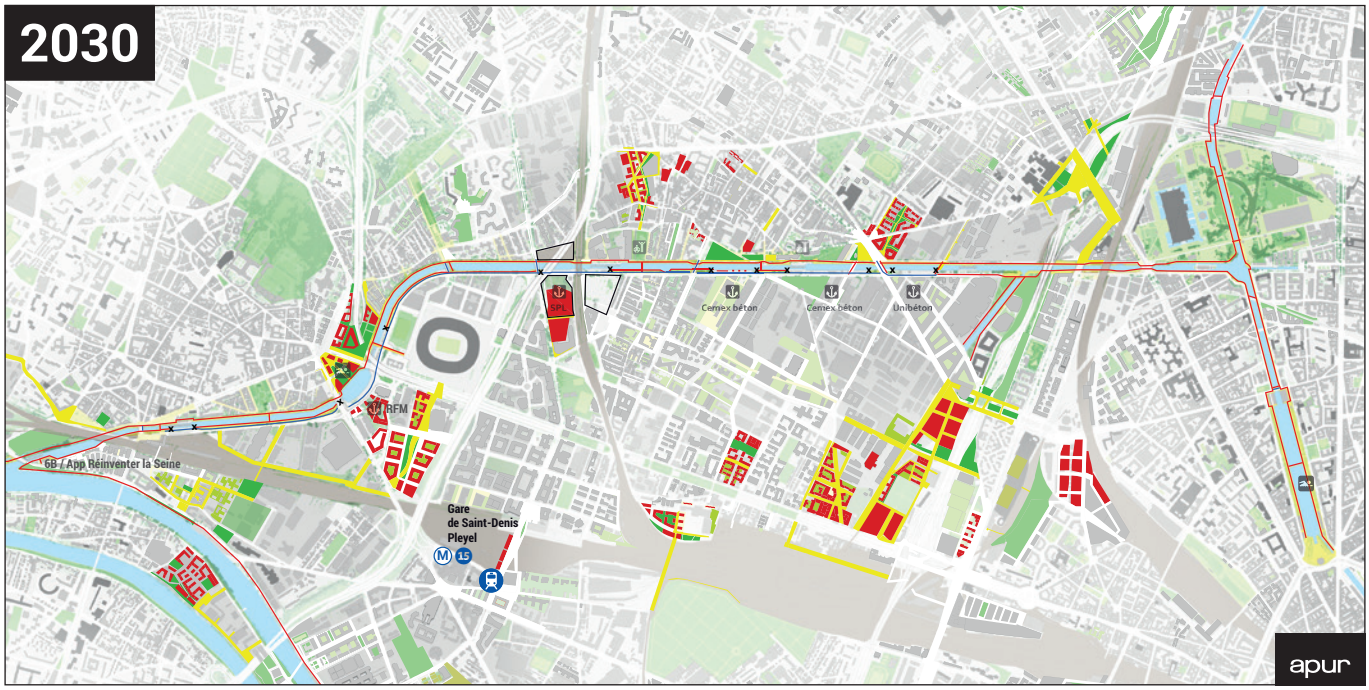

Actions déjà programmées pour 2030

- Héritage des Jeux de 2024 ;
- Poursuite de l'opération d'aménagement de la Plaine Saulnier ;
- Gare Saint-Denis Pleyel : ligne 15.

Pistes d'action à l'horizon 2030

- Poursuite des mutations de terrains riverains comme le site Total ;
- L'élargissement du Pont de Stains ;
- Phase 2 du Pont Pierre Larousse, passage d'une passerelle piétonne à un pont tous modes ;
- Réhabilitation de la passerelle rue du Port ;
- Réhabilitation de la passerelle Geyter
- Rénovation de la Passerelle du Franc Moisin ;
- Mise en accessibilités de la passerelle de la fraternité à Aubervilliers ;
- Rénovation des infrastructures du canal (en lien avec la mise en chômage).

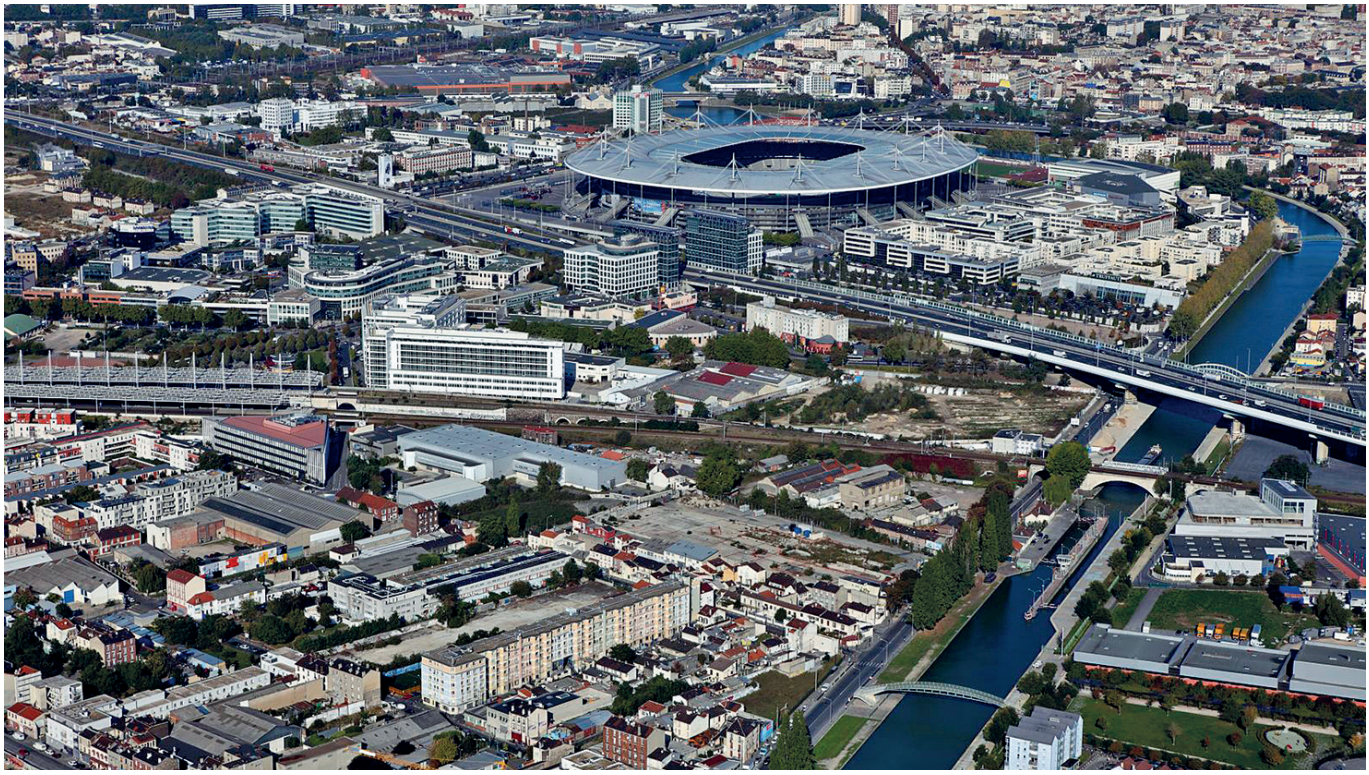

© ph.guignard@air-images.net

CHEMINEMENT PIÉTON LE LONG DU CANAL SAINT-DENIS

Continuité piétonne sur les berges

- berge aménagée
- discontinuités de promenade

Aménagement des circulations douces sur la RD24

- RD24 accessible à pied
- discontinuités à pied
- x obstacle : écluse, port...
- street art

Opération d'aménagement

- bâti projeté à horizon 2030
- espace public créé

Les collectivités ont souhaité un projet qualitatif et fonctionnel au service des habitants en héritage et au service des Jeux pendant l'évènement.

Une ambition partagée : le canal « parc olympique »

Plusieurs sites olympiques et paralympiques sont situés au bord du canal : le **Stade de France** qui accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les épreuves d'athlétisme, le **Centre aquatique olympique** à proximité, le **Parc de la Villette** qui sera l'un des deux « live site » de la capitale, le **Zénith** où se dérouleront les épreuves d'haltérophilie ainsi que la **Halle de la Villette** qui est également un site de compétition pour les jeux paralympiques.

De par sa configuration, **le canal Saint-Denis se situe dans le prolongement de l'axe de célébration des Jeux le long de la Seine et des canaux**. **De nombreux spectateurs emprunteront les berges du canal pour accéder aux équipements olympiques, par des parcours à pied, à vélo, en bateau**, pendant l'été 2024. Par ailleurs, ce site devrait être mobilisé et moteur pendant l'Olympiade culturelle. Il aura également une **visibilité internationale** et devra à ce titre être réaménagé pour être à la hauteur de l'image que la France, Paris et la Seine-Saint-Denis, souhaitent promouvoir. **Les Jeux olympiques et paralympiques sont une opportunité mobilisatrice qui peut donner à la fois du sens, de la force et une visibilité à la réalisation du « parc canal du Grand Paris »**.

Au terme de ce travail, **une ambition commune** a pu être définie sur l'avenir du canal et de ses berges, pour en faire un site exemplaire en matière de mobilité durable, de développement économique et touristique, et de préservation de l'environnement. Cette ambition déclinée en trois temps fait état pour le plan programme à l'horizon 2024 des actions déjà programmées et des pistes à engager pour atteindre cet objectif commun.

En complément des sites olympiques prévus (village olympique, rénovation du Stade de France, et construction du centre aquatique), **des projets de transports** liés au réseau du Grand Paris Express (ligne 14/16/17) et au prolongement du tramway T8 sont d'ores et déjà engagés. De plus, d'importantes **opérations d'aménagement** comme l'hôtel de la tour Pleyel ou le projet de restructuration urbaine de la porte de Paris au nord du canal et le projet de la porte de la Villette au sud, permettront également de transformer le territoire.

Pour aller plus loin, plusieurs pistes d'action pourraient être envisagées. Le parachèvement des continuités douces en rive gauche (RD24 et berge), la création de passerelles au niveau de l'écluse n°2 et du pont tournant ainsi que la requalification des abords de la gare Saint-Denis-Île-Saint-Denis amélioraient **l'accessibilité** au canal. D'autres **actions liées au paysage** (renforcer les plantations d'alignements et de la biodiversité), **liées à l'attractivité du canal** (Street art, baignade...), **liées à une mixité d'usages** (Port ICAL, Urbain...) participeraient elles aussi à identifier le canal et ses abords comme un « parc ».

Les principales actions contribuant à l'excellence environnementale

En 2018, Paris, Plaine Commune et le Département de la Seine-Saint-Denis poursuivent les travaux communs avec l'Apur autour de ce site emblématique pour définir les priorités d'investissements à l'échéance 2024. Ce projet permettra de **concrétiser les enjeux d'exemplarité que les JOP souhaitent porter** : accessibilité PMR, développement des modes actifs, excellence environnementale…

Les propositions s'appuient sur l'état des lieux des projets engagés, le diagnostic et les objectifs partagés entre les collectivités concernées. Elles s'articulent autour de trois grands enjeux :

- **Faire des JOP un démonstrateur d'exemplarité environnementale pour la logistique fluviale à Paris et en Seine Saint Denis** grâce à l'aménagement d'un quai à usage partagé pour la logistique évènementielle dans la courbe du Cornillon et de deux ports servant à la logistique des Jeux.
- **Relier les sites olympiques en renforçant le lien Paris-Seine-Saint-Denis**. L'aménagement cohérent et continu des berges vise à :
  - **Établir une continuité des mobilités douces entre Paris, la Seine-Saint-Denis et les sites olympiques et événementiels** pour permettre aux spectateurs d'accéder aux sites dans un cadre sécurisé et qualifié.
  - **Unifier/harmoniser le paysage du canal et établir une continuité des usages** pour mettre en valeur le paysage du canal entre Paris, les sites olympiques et la Seine.
- **Améliorer l'accessibilité des sites olympiques. La passerelle existante des Francs-Moisins pourrait être complétée par une desserte PMR.**

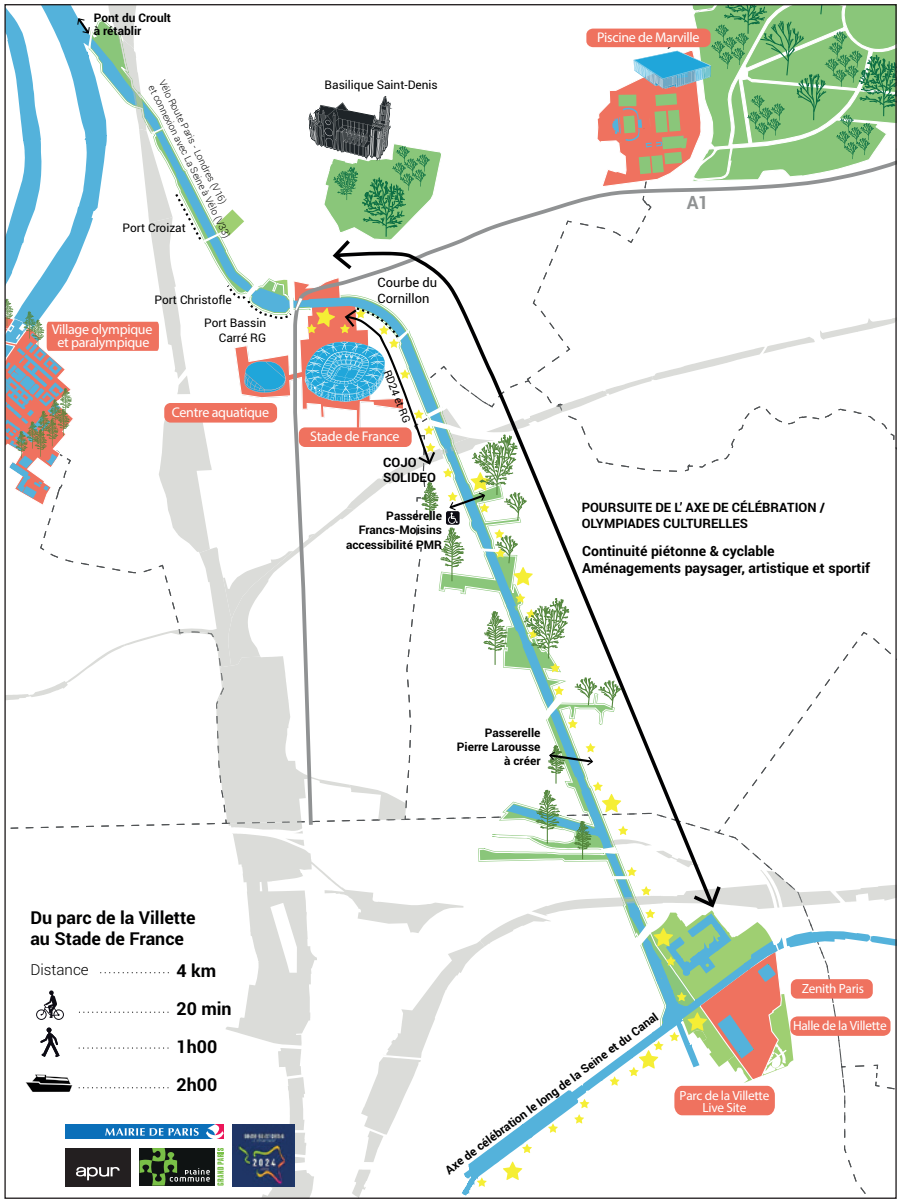

Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Note réalisée par : **Amélie NOURY**

Sous la direction de : **Patricia PELLOUX**

Cartographie, photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :